

Nos missions

« Fédérer, animer et coordonner les acteurs du territoire »

Autour des activités suivantes

- La planification: Le PETR porte et met en œuvre un SCoT. (Schéma de Cohérence Territoriale)
- L'animation territoriale: le PETR anime différents réseaux d'acteurs autour de thématiques qui font actualité ou consensus sur le territoire.
- La contractualisation: le PETR élabore, négocie des financements auprès des partenaires financiers et pilote différents dispositifs contractuels comme un programme européen ou encore une politique d'accueil.
- L'ingénierie partagée: le PETR apporte dans certains domaines une expertise technique.
- L'instruction du droit des sols: le PETR instruit sur le territoire les différentes autorisations d'urbanisme.